

**APPEL A CANDIDATURES
CHAIRES DE PROFESSEURS INVITES – IHEAL
Année universitaire 2012-2013**

Voici le nouvel appel à candidatures pour les chaires des professeurs invités 2012-2013.

ATTENTION, NOUVEAU CALENDRIER :
La date limite de candidature est fixée au 5 décembre 2011.

1. DESCRIPTION DES CHAIRES

Les Chaires de professeurs invités sont exclusivement réservées à des enseignants chercheurs de différentes nationalités (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe) spécialisés dans l'étude des sociétés latino-américaines en poste dans des universités de ces régions :

- Chaire Simon Bolivar (ensemble de l'Amérique Latine)
- Chaire Antonio Nariño (Colombie et pays andins)
- Chaire Pablo Neruda (Chili et pays du cône sud)
- Chaire Alfonso Reyes (Mexique, Amérique Centrale et Caraïbes)

Pour plus d'informations : <http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?rubrique568>

2. CONDITIONS D'ACCES AUX CHAIRES - CRITERES D'ELIGIBILITE

a) Le candidat doit être âgé de **moins de 65 ans** durant sa période d'enseignement ou de séjour à l'IHEAL et être **titulaire d'un doctorat**.

b) L'IHEAL privilégie les candidatures pour des **séjours d'un semestre** (4 mois, entre septembre à janvier pour le premier semestre ; entre février et juin pour le second semestre) **ou d'un an**. Cela permet une véritable insertion des professeurs invités dans les activités d'enseignement et de recherche de l'Université.

c) Il est demandé aux bénéficiaires de la chaire de dispenser **deux enseignements par semestre** de 24h à 26h, selon le semestre (soit deux heures hebdomadaires pour chacun des cours) : un cours général et didactique sur l'Amérique latine (niveau DELA et Master 1) ; un autre cours destiné aux étudiants de Master 2 Recherche et Master 2 Professionnel. Il correspond aux thèmes de recherche et de compétences du professeur invité.

d) L'IHEAL reçoit des candidatures dans toutes les disciplines de sciences humaines et sociales.

e) Les enseignants et chercheurs bénéficiant d'une chaire pourront effectuer un de leurs cours dans d'autres composantes de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, ainsi que dans

d'autres institutions universitaires françaises ou européennes avec lesquelles l'IHEAL entretient des collaborations ; Certains cours peuvent être dispensés en espagnol ou en portugais.

3. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Il est fourni en pièce jointe un formulaire à remplir et un dossier d'information récapitulatif sur les candidatures (les règles de candidatures et les informations pour obtenir un visa, la sécurité sociale etc.) Les dossiers de candidature doivent préciser la durée et la période pour lesquelles le candidat postule. Ils comprennent :

- Un **formulaire** à remplir, disponible sur le site de l'IHEAL
- Une **lettre de motivation**
- Un **certificat de rattachement** à une université
- Un **curriculum vitae synthétique** (5 pages maximum) comportant l'information personnelle de base ; la formation universitaire (en excluant les séminaires ou les formations de moins d'un an) ; l'expérience professionnelle, les activités d'enseignement et de recherche, les activités administratives et de valorisation de la recherche le cas échéant, la participation à des colloques de portée nationale ou internationale ; et la liste des publications, classée par ouvrages, articles dans des revues à comité de lecture, nationales ou internationales, rapports de recherche, actes de colloques et compte-rendu d'ouvrages dans des revues à comité de lecture. Toutes les informations du CV doivent être présentées par ordre chronologique en partant des dates les plus récentes vers les plus anciennes.
- **Deux lettres de recommandation**
- Une copie du **diplôme de doctorat**
- Trois **propositions de cours** en vue d'un séjour d'un semestre (chaque professeur invité devra assurer durant son séjour deux enseignements de 24h chacun).

Les candidats doivent envoyer par courrier postal **1 original et 3 copies du dossier complet**. Les dossiers de candidature pour l'année universitaire 2012-2013 doivent parvenir **avant le 5 décembre 2011**.

ATTENTION : Aucun dossier incomplet ou parvenu après le 5 décembre 2011 ne sera examiné par les Commissions de recrutement de l'Université.

L'adresse postale à laquelle les dossiers doivent être envoyés est la suivante :

IHEAL
Monsieur Sébastien VELUT, directeur de l'IHEAL
28 rue Saint-Guillaume
75007 PARIS
France

4. CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Frédéric Louault (responsable administratif des Chaires)

Courriel : iheal-chaieres@univ-paris3.fr

Tel. +33-144.398.699

<http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?rubrique395>